

*Élections partielles*

aideront le député en comité. Ils l'appuieront un peu en paroles, mais j'espère pour lui qu'il ne compte pas sur leurs voix.

J'assure mon honorable ami, le député de Crowfoot, qu'il peut compter sur mon appui une fois que le bill aura été renvoyé au comité, car j'appuie le principe de la modification qu'il propose aujourd'hui à la Chambre. Le principe est excellent, et je suis d'accord avec lui pour dire que les habitants d'une circonscription du pays ne devraient pas avoir à souffrir une absence de représentation à leur Parlement à cause de circonstances indépendantes de leur volonté, comme par exemple le décès de leur député ou sa démission pour quelque raison que ce soit. Je ne pense pas que personne à la Chambre puisse contester la valeur du principe du bill.

Je tiens cependant à soulever un autre point à l'attention du député. J'ai écouté très attentivement ce qu'il avait à dire au sujet du bill C-209, mais il ne nous a pas dit quelle position observait son parti à l'égard de la mesure à l'étude. J'attendais qu'il en parle. Nous savons tous ce qui est arrivé au député qui s'est levé pour prendre la parole en même temps que moi, le député qui a parrainé à la Chambre à la fin de la semaine dernière une résolution qui a bien pu créer un précédent, ou qui aurait bien pu créer un précédent si ce n'avait été du chef de son parti.

Ces deux députés, celui de Crowfoot et celui qui a proposé la résolution l'autre jour, devraient se concerter, car je soutiens à mon honorable ami le député de Crowfoot que son collègue a vécu une expérience bien amère l'autre jour. Il a proposé une résolution qui a obtenu le consentement unanime des députés alors présents à la Chambre, et c'est cela qui est important. Ceux qui étaient à la Chambre à ce moment-là, y compris le premier ministre (M. Trudeau), le leader de l'opposition à la Chambre et celui du Nouveau parti démocratique, ont appuyé la résolution à l'unanimité. Mais le député, et peut-être aussi celui de Crowfoot, a fait l'erreur de ne pas consulter son leader intérimaire, le député de Yellowhead (M. Clark).

● (1750)

Il aurait dû lui demander ce qu'il en pensait. Il l'a appris plus tard, à son grand regret. Il a appris en même temps que tout le pays que le député de Yellowhead tenait à faire traîner l'affaire plus longtemps. Lui aussi voulait jouer sur les deux tableaux à la fois. Le chef de l'opposition est tellement incompetent qu'il devrait être le chef du NPD.

Je voudrais que le député de Crowfoot, le parrain de cette mesure très louable, me dise ce qu'en pense son parti. Est-il unanimement favorable au bill? Le chef de l'opposition est-il d'accord aussi? Le député fait oui de la tête.

**M. Malone:** On se rappellera qu'il a déclenché les deux dernières élections partielles.

**M. Simmons:** Je suis heureux que le député de Crowfoot nous ait rappelé ces deux élections partielles. Mon bon ami, le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), et moi-même avons participé à ces deux élections. Le député a fait des recherches très poussées sur ce chapitre. Il savait si bien qui était décédé, quand et comment qu'il m'a impressionné. Il a cependant omis de dire que l'une des rares élections partielles qui se soient

déroulées au Canada pendant que les conservateurs étaient au pouvoir a eu lieu dans la circonscription de Burin-Saint-Georges que j'ai l'honneur de représenter.

L'élection complémentaire était nécessaire à cause de la démission, survenue le 29 ou le 30 mai, de l'honorable John Jamieson. L'élection eut lieu six mois plus tard exactement. Je dis au député de Crowfoot que s'il a maintenant l'appui unanime de son parti, y compris celui de son chef intérimaire, le député de Yellowhead, je le félicite d'avoir amené celui-ci à effectuer une autre volte-face, insignifiante celle-là au prix de la volte-face de Jérusalem, le revirement au sujet de l'ambassade.

Un autre revirement dont nous pourrions parler est celui de la majoration des impôts. En fait, le parti voulait réduire les impôts de 3 milliards de dollars jusqu'à ce que «Jean le Marchand» de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) entre au ministère des Finances et balance toutes les réductions budgétaires par la fenêtre. Au lieu de réductions de 3 milliards de dollars, on nous annonçait tout à coup une forte augmentation d'impôts. Le parti est fort sur les revirements, mais c'est là une autre histoire.

**Une voix:** Qu'est-ce que ça vient faire ici?

**M. Simmons:** Cela n'a pas grand rapport avec la question. C'est seulement un petit exemple simplet pour permettre aux gens simples de comprendre de quoi je parle, surtout les néo-démocrates. Il faut parfois parler en paraboles pour se faire comprendre de certaines gens, et je le ferai aussi souvent qu'il le faudra. Ce que je veux faire comprendre, c'est que si le député de Crowfoot a vraiment réussi à faire l'unanimité de son parti là-dessus, il mérite toutes nos félicitations, car il a réussi un exploit que les Canadiens n'ont pas réussi à obtenir du chef actuel de ce parti.

La semaine dernière, moi-même et tous les députés de la Chambre avons appuyé une résolution qui aurait pu être historique. Mais par la suite, à l'extérieur de la Chambre, le chef de l'opposition a saboté l'action du Parlement. Avant de voter en faveur du bill à l'étude, j'aimerais savoir s'il a l'intention de continuer dans cette voie douteuse. Le député n'est pas parmi nous pour plaider en faveur du bill. Il est commodément absent. Est-il d'accord avec le bill? Je sais ce que le chef de l'opposition a fait dans le cas de la circonscription de Burin-Saint-Georges: il a temporisé pendant six mois, et pendant tout ce temps je brûlais de siéger ici. Il a remis les élections pendant six long mois.

Apprenons-nous maintenant qu'il a encore changé d'avis, qu'il a trouvé un nouveau chemin de Damas? A-t-il subitement reçu la divine révélation? A-t-il compris tout à coup ce qu'il fallait faire? Où est l'honorable député? Est-il dans les parages? Pourrait-il venir nous dire quelle est sa position? Nous avons appris une leçon la semaine dernière au sujet de l'opposition officielle. Il ne suffit pas que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) nous donne son avis sur les définitions bancaires, car son avis ne concorde pas forcément avec celui de son parti. Il ne suffit pas que le parrain de la résolution de la semaine dernière sur le rapatriement de la constitution nous dise...